

AFFICHÉ LE

14 OCT. 2022



**ARRETE DU MAIRE**

N° 22T93

Portant réglementation  
de le stationnement  
sur la rue Jean Marie Le Foll et  
parking de la Mairie  
du 24 octobre au 31 décembre  
2022

Le Maire de la Commune  
de PLOUBEZRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Voirie Routière ;  
VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 25;  
VU l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire) ;

Considérant la demande de l'entreprise SNT Nicol domiciliée à l'adresse suivante: N°44 rue des Mottes - Ploufragan (22 440);

Considérant que par mesure de sécurité il est nécessaire de réglementer le stationnement sur le parking de la Mairie et cheminement piéton rue JM Le Foll

**- ARRETE -**

**ARTICLE 1** – Du 24 octobre au 31 décembre 2022, le stationnement sur le parking de la Mairie et le cheminement piétonnier à partir du numéro 5 de la rue JM L Foll jusqu'à l'entrée du parking de la Mairie , est soumise aux prescriptions suivantes :

- Le stationnement de toutes catégories de véhicules sera modifié à hauteur de la zone de chantier sur le parking de la Mairie;
- Le cheminement piétonnier sera interdit du numéro 5 rue JM Le Foll à l'entrée du parking de la Mairie;
- Une pré signalisation sera mise en place afin de matérialiser les prescriptions ci-dessus

Seul l'accès aux riverains sera autorisé, sous réserve de la compatibilité de cet accès avec la sécurité.

**ARTICLE 2** - la signalisation réglementaire matérialisant l'article 1 sera mise en place par l'entreprise SNT Nicol durant les travaux de jour comme de nuit ;  
Par ailleurs, l'entreprise remettra l'ensemble de la voirie en bon état à l'issue du chantier.

**ARTICLE 3** – Une Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant des sapeurs pompiers de Lannion ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- Madame la Cheffe d'Agence Technique Départementale
- L'entreprise SNT Nicol;

Fait à Ploubezre, le 12 octobre 2022  
Le Maire,

Brigitte GOURHANT

